



Risque pour usage illicite de stupefiants et oubli dans procedure

Par Titi, le **26/06/2009** à **12:58**

Bonjour, rn J'ai été arrêté en voiture il y a quelques jours par un barrage de gendarmerie et je suis convoqué au tribunal de grande instance pour usage illicite de stupefiants. rn rn En effet, suite à leur questionnement je leur ai remis spontanément quelques miettes d'herbe qui ont été détruites sous mes yeux a la brigade. Je leur ai aussi confié avoir consommé de cette herbe environ 8 h plus tot. rn Le test d'alcoolemie s'est revelé négatif et je n'ai pas eu de test THC. Après interrogatoire, ils m'ont laissé repartir en voiture. rn Quelle(s) peine(s) sont à craindre sachant que je n'ai aucun antecédant judiciaire ?? rn rn Autre question : Ils m'ont rappelé 3 jours après l'arrestation et 2 jours après mon passage à la brigade ou j'ai été cherché ma convocation pour ordonnance pénale, pour me dire qu'ils avaient oublié de relever mes empreintes digitales, et que je devais repasser leur donner, en ont ils le droit ?? rn rn rn Cordialement.